



PASS AVENTURE 2025
Conditions générales de vente et d'utilisation
Du 16 Juin 2025
+ d'infos sur www.valmorel.com

PRÉAMBULE

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation sont opposables à chaque acheteur (détenteur) d'un Pass'Aventure.

Dans le but d'offrir aux vacanciers de Valmorel une offre d'activités regroupées, le Pass'Aventure a été créé avec des acteurs touristiques de Valmorel, des partenaires et/ou prestataires.

L'Office de Tourisme de Valmorel et des Vallées d'Aigueblanche ci-après dénommé OTVVA ayant domiciliation 25 Bourg Morel – 73260 Les Avanchers Valmorel – France – Email : info@valmorel.com SIRET n°311 678 809 00030, dans son rôle de fédérateur organise la coordination et la distribution des Pass' proposés.

L'OTVVA a ainsi, en qualité de porteur de nouveaux supports destinés à valoriser l'offre touristique, développé le Pass'Aventure. L'engagement de l'OTVVA se double d'une volonté de qualité de service et d'accueil en assurant au client une information la plus complète possible avant, pendant et une évaluation de sa satisfaction après son séjour.

Les conditions générales de vente et d'utilisation sont accessibles à tout moment sur le site internet www.valmorel.com via un lien dénommé « CGV ».

ARTICLE 1 – DESCRIPTIF

Le Pass'Aventure vise à faciliter l'accès aux activités de Valmorel.

Il se présente sous forme de cartes prépayées et numérotées. Il offre un droit d'accès unique, valable pour un adulte ou un enfant, à un ensemble d'activités dans la limite des conditions définies dans les présentes, ainsi que des réductions chez les partenaires du Pass', dont la liste figure sur l'e-brochure ou est consultable sur le site internet www.valmorel.com.

Le Pass'Aventure est strictement personnel et nominatif, et ne peut être cédé ou remis à un tiers. Le Pass'Aventure est réservé à une clientèle individuelle.

ARTICLE 2 – OBJET

Les présentes conditions générales d'utilisation ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de l'utilisation du Pass'Aventure.

Préalablement à toute commande, le client s'engage à prendre connaissance des présentes conditions générales d'utilisation et à les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales d'utilisation viennent compléter les conditions générales de vente et d'utilisation du partenaire vendeur. La commande du client est régie par les conditions générales de vente et d'utilisation du partenaire vendeur en vigueur au jour de la passation de la commande.

En conséquence, le fait de passer commande, implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux conditions générales de vente et d'utilisation du partenaire vendeur et aux conditions générales d'utilisation du Pass'Aventure.

ARTICLE 3 – CHAMP ET DURÉE D'APPLICATION

Les présentes conditions générales d'utilisation s'appliquent à compter de l'achat et jusqu'à la date d'expiration du Pass'Aventure comme définies dans les présentes.

ARTICLE 4 – OPPOSABILITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION

La version des conditions générales de vente et d'utilisation opposable au client est celle en ligne sur www.valmorel.com.

Ces conditions générales prévalent sur toutes versions imprimées aux dates antérieures.

Les conditions générales de vente et d'utilisation sont susceptibles d'être modifiées ou supprimées à tout moment.

Toute mise à jour, suite à modification des conditions générales de vente et d'utilisation, sera portée à la connaissance du partenaire vendeur dans les meilleurs délais par l'OTVVA.

La diffusion par l'OTVVA de toute nouvelle version des conditions générales de vente annule et remplace les précédentes. Les présentes conditions de vente sont proposées en langue française et sont datées.

ARTICLE 5 – PRIX

Les prix indiqués du Pass'Aventure sont exprimés en Euros et toutes taxes comprises.

Le Pass'Aventure est proposé à un prix forfaitaire, unique et définitif en Euros, TVA incluses de :

- Adulte : 59€ euros TTC
- Enfant : 59€ euros TTC

Pour 7 jours consécutifs sur la période du 5 juillet au 31 août 2025 (selon les activités).

Les tarifs incluent :

Adulte (A partir de 13 ans)

- Accès illimité aux remontées mécaniques en piéton
- ½ journée d'accès aux remontées mécaniques en VTT
- 2 entrées à la piscine du Centre Aquatique du Morel
- 1 entrée à la piscine de Doucy-station – soumise à la disponibilité journalière, en fonction de la jauge maximale
- 1 entrée au cinéma (séance au choix)
- 1 séance d'1h de tir à l'arc avec un moniteur diplômé
- 1h de coaching VTT avec un moniteur diplômé (présentation du domaine VTT, quel niveau pour quelle piste, conseil descente...)
- 1 entrée à la mini-ferme Valmo'Bourricot

Enfant (De 5 à 12 ans inclus)

- Accès illimité aux remontées mécaniques en piéton
- ½ journée d'accès aux remontées mécaniques en VTT
- 2 entrées à la piscine du Centre Aquatique de Morel
- 1 entrée à la piscine de Doucy-station – soumise à la disponibilité journalière, en fonction de la jauge maximale
- 1 entrée au cinéma (séance au choix)
- 1 séance d'1h de tir à l'arc avec un moniteur diplômé (à partir de 6 ans)
- ½ heure d'accès aux jeux gonflables du parc OKAPI
- ½ journée au Club enfants de Valmorel ou de Doucy (sur réservation)
- 1 entrée à la mini-ferme Valmo'Bourricot
- 1h de coaching VTT avec un moniteur diplômé à l'école Valmo'Bike (présentation du domaine VTT, quel niveau pour quelle piste, conseil descente...). A partir de 6 ans
- 30mn de snowtubing-à partir de 1.25m – 1 pratiquant par bouée

Chaque détenteur d'un Pass'Aventure bénéficie également de réductions chez des partenaires du Pass'. Les conditions générales de vente et d'utilisations de ces réductions sont celles de chaque prestataire partenaire.

ARTICLE 6 – ACHAT

L'achat du Pass'Aventure ne peut s'effectuer qu'auprès d'un point de vente identifié comme partenaire et autorisé contractuellement par l'OTVVA à les commercialiser et également en ligne sur <https://www.valmorel.com/le-passaventure/>.

Les informations et données personnelles relatives au détenteur du Pass'Aventure sont nécessaires au bon traitement de la commande par le vendeur. A défaut, la commande ne pourra aboutir.

Le fait d'acquiescer le Pass'Aventure implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux conditions générales de vente du partenaire vendeur et aux conditions générales d'utilisation du Pass'Aventure.

Le règlement de l'achat vaut acceptation des conditions générales d'utilisation et validation de la commande. Si le client ne s'estime pas suffisamment informé sur les caractéristiques des prestations qu'il souhaite commander, il peut préalablement à toute passation de commande, solliciter des informations complémentaires sur ces prestations auprès de chaque prestataire ou aux bureaux d'information de l'Office de Tourisme.

En passant commande, le client reconnaît implicitement avoir obtenu toutes les informations souhaitées sur la nature et les caractéristiques des prestations achetées.

ARTICLE 7 - ANNULATION / MODIFICATION

Pour les achats de tout type des Pass'Aventure, et en cas d'annulation par le client, l'OTVVA appliquera de plein droit au client des pénalités, dans les conditions ci-après fixées : Le Pass'Aventure est non annulable, non remboursable et non échangeable.

Des activités peuvent avoir un âge minimum ou maximum d'accès différent de celui déterminé par le Pass'Aventure Enfant pour des raisons incontournables d'assurance. C'est le cas des activités Tir à l'arc et coaching VTT enfants accessibles à partir de 6 ans. Le snowtubing à partir de 1.250m.

En fonction des conditions d'accès aux activités, le prestataire est en droit d'annuler une activité sous réserve que les conditions minimum de remplissage ne soient pas remplies. Dans ce cas, la conseillère en séjour ou le prestataire contactent le client pour lui faire part de l'annulation de l'activité.

En cas d'obligation par les prestataires d'annuler les activités et ce, avant que le client ait pu commencer l'activité, un report de l'activité pourra être proposé au client.

ARTICLE 8 - LITIGES / RÉCLAMATIONS

Toute réclamation relative au Pass'Aventure doit être adressée, dans un 1^{er} temps par écrit via la fiche «Ecoute Client» disponible dans les Bureaux d'Information Touristique. Puis, par lettre recommandée avec accusé de réception à l'OTVVA dans les 10 jours suivant la date de réalisation de la prestation, à l'adresse suivante : Office de Tourisme de Valmorel et des Vallées d'Aigueblanche - 25 Bourg Morel - 73260 Les Avanchers Valmorel - France - Email : info@valmorel.com. A défaut, aucune réclamation ne sera admise par l'OTVVA.

En cas de réclamation, les parties tenteront de trouver un accord amiable. A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : www.mtv.travel. Coordonnées de contact mail : info@mtv.travel - Téléphone : 09 86 36 16 36

En cas de litiges, les Conditions Générales sont soumises au droit français. Tout litige relatif à leur interprétation et/ou à leur exécution relève des tribunaux français.

ARTICLE 9 - DONNÉES PERSONNELLES

Conformément à l'article 32 de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2004-801 du 6 août 2004, les informations indispensables pour traiter et exécuter les commandes, sont demandées au moment de l'inscription.

Les autres demandes d'informations appelant une réponse facultative, ou les informations relatives à l'intérêt de l'Utilisateur pour les offres susceptibles de lui être adressées sont destinées à mieux le connaître ainsi qu'à améliorer les services qui lui sont proposés.

Les données personnelles collectées à l'occasion de la vente font l'objet de traitements visant à :

- Traiter la commande. Ce traitement est nécessaire à l'exécution du contrat de vente que le client conclut avec l'Office de Tourisme de Valmorel et des Vallées d'Aigueblanche ;
- Envoyer au client des offres promotionnelles, des lettres d'information (newsletters), des invitations à participer à des jeux ou des concours et des enquêtes de satisfaction. Ce traitement est fondé sur le consentement du client.
- Répondre aux demandes de renseignements, commentaires et réclamations que le client envoie. Ce traitement est fondé sur le consentement du client.

Les destinataires de vos données personnelles sont nos propres équipes de l'Office de Tourisme de Valmorel et des Vallées d'Aigueblanche. Elles sont en charge d'opérations de qualification des données, d'enrichissement de la connaissance client et d'animation de la relation client à des fins non-commerciales (information sur les événements de la station...).

En vertu des dispositions prévues aux articles 38, 39 & 40 de la loi de janvier 78, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, pour des motifs légitimes, à la collecte et au traitement de vos données personnelles. Le droit d'accès s'exerce par courrier simple avec copie d'une pièce d'identité adressé à : Office de Tourisme de Valmorel et des Vallées d'Aigueblanche 25 Bourg Morel 73260 Les Avanchers-Valmorel.

La survenance d'un impayé au motif d'une utilisation frauduleuse d'une carte bancaire entraînera l'inscription des coordonnées en rapport avec la commande de l'Utilisateur qui est à l'origine de cet impayé au sein d'un fichier incident de paiement mis en œuvre par l'assureur et placé sous sa responsabilité.

ARTICLE 10 – CONDITIONS D'ACCES AUX SITES PARTENAIRES

Le Pass'Aventure comprend un nombre défini de prestations donnant chacun accès à un nombre limité ou non limité d'activités, dans la limite des conditions décrites dans les supports d'information. Chaque prestation inclut l'entrée pour 1 adulte ou 1 enfant. Le Pass' fait également bénéficier son détenteur de réductions chez différents prestataires partenaires.

Préalablement à chaque visite, le détenteur présente obligatoirement le Pass'Aventure afin de valider son accès auprès du partenaire concerné.

Le prestataire partenaire est en droit de demander la présentation d'une pièce d'identité avec photo au détenteur du Pass'Aventure. Le porteur de la pièce d'identité devra correspondre au nom attribué par le vendeur au moment de la commande et associé au numéro du Pass'Aventure.

La liste exhaustive des activités est consultable sur les supports d'information mis à la disposition du client.

Le Pass'Aventure n'inclut pas la disponibilité des activités (réservation) et l'accès aux activités peut être conditionné par des dates d'ouverture des activités, des créneaux horaires, un critère d'âge, et un nombre de participants minimum aux activités.

Le détenteur du Pass' doit s'assurer auprès des prestataires de la disponibilité des activités et effectuer ses réservations en direct avec ceux-ci.

L'OTWA ne procède pas aux inscriptions pour le détenteur du Pass'Aventure aux différentes activités.

ARTICLE 11 – MODALITÉS D'UTILISATION

Lors de l'achat, le partenaire vendeur recueille les données nécessaires pour attribuer le Pass' à un détenteur et valider le Pass'Aventure. En cas de non consommation de tout ou partie des prestations incluses dans le Pass'Aventure selon les échéances décrites ci-dessus, aucun frais de quelque nature que ce soit, ne pourra être réclamé à titre de remboursement ou de dédommagement.

Les horaires d'ouverture de chaque prestataire sont sous la responsabilité du prestataire lui-même et sont indiqués sur les pages des prestataires sur le site internet valmorel.com ainsi que sur les documents informatifs remis aux clients lors de l'achat du Pass'Aventure.

Les horaires étant sujets à modification, il est conseillé de vérifier auprès de chaque prestataire du Pass'Aventure les ouvertures et fermetures de leur activité.

En cas de vol ou de perte, les Pass'Aventure ne seront ni remboursés et ni remplacés.

ARTICLE 12 – POINTS DE VENTE OFFICIELS DU PASS'AVENTURE

- Bureaux d'Information Touristique de Valmorel et Doucy
- A la caisse du bourg des remontées mécaniques (selon jours et horaires d'ouvertures)
- En ligne : <https://www.valmorel.com/le-passaventure/>